«Claude Biwer : « Il peut y avoir une exploitation des gaz de schiste compatible avec le respect de l'environnement. Alors ne fermons pas la porte »»

25/05/2011

Claude Biwer : « *Il existe des marges de progression : il peut y avoir une exploitation des gaz de schiste compatible avec le respect de l'environnement. Alors ne fermons pas la porte* »

Dans le cadre de l'examen de la proposition de loi sur l'interdiction de l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, **Claude Biwer, sénateur de la Meuse, se réjouit de l'adoption** par la commission des Affaires économiques du Sénat **des trois amendements qu'il a déposés** . Ces amendements visent à **permettre une dérogation à l'interdiction d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste, pour les « projets réalisés à des fins scientifiques pour évaluer la technique de la fracturation hydraulique ou d'autres alternatives techniques dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat »**. Une telle dérogation serait « soumise à enquête publique ».

A cette fin, le deuxième amendement crée une « commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux » qui réunira des représentants de l'Etat, des associations, des collectivités territoriales, et des représentants des entreprises concernées.

Pour appuyer leurs amendements, les sénateurs centristes ont insisté sur la nécessité de « ***ne pas céder à une vision catastrophiste*** » de l'exploitation du gaz de schiste, tout en rappelant que le coût environnemental de certaines exploitations, notamment aux Etats-Unis, était inacceptable en France.

La proposition d'autoriser les expérimentations scientifiques répond à un équilibre entre l'enjeu national que pourrait représenter l'exploitation des hydrocarbures de schistes en termes de sécurité énergétique, et la nécessité de préserver l'environnement : « ***Si la science, encadrée dans une mission gouvernementale, permet de limiter l'impact environnemental de l'exploitation de ces hydrocarbures, on pourra alors compter sur des ressources fossiles conséquentes, précieuses pour la balance commerciale française en ce temps d'énergie chère*** ».

« ***Il faut faire primer la raison sur la passion*** », ont affirmé les sénateurs centristes, en rappelant qu'on ne pouvait pas condamner ce potentiel avant même d'avoir les éléments scientifiques permettant de déterminer les conditions acceptables d'information, d'exploration et d'exploitation. « ***Il existe des marges de progression, alors ne fermons pas la porte*** ».

Le débat reprendra le 1er juin en séance au Sénat. Claude Biwer sera l'orateur pour le groupe Union Centriste.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC